



Association
des Bibliothécaires
de France

Région Limousin

Voyages vers " l'innovation en bibliothèque" 2, Inauguration du congrès et allocutions d'ouverture

Inauguration du congrès et allocutions d'ouverture

Après l'entrée fouillée au Polydome, nous récupérons nos badges, un sac rempli d'une précieuse documentation et nous rejoignons nos collègues dans la grande salle qui sert également d'espace de restauration. Ce congrès est un « petit » congrès (500 participants annoncés le journal La Montagne ? 640 selon les organisateurs, tiens !) mais cette année pour venir jusqu'à Clermont-Ferrand, d'aucuns ont dû faire des détours pour contourner les zones inondées et les routes coupées, quand d'autres ont dû eux jongler avec les grèves SNCF, les trains annulés et les travaux sur la ligne Clermont-Paris. Un système de co-voiturage va se mettre en place sur le stand de l'ABF pendant ce salon pour faciliter les retours.

C'est le moment des allocutions d'ouverture, introduites par Xavier Galaup.

Tout d'abord, nous écoutons le discours de **Monsieur Olivier Bianchi**, maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont communauté qui évoque notamment l'évolution des collectivités territoriales et plus particulièrement celle de la ville de Clermont-Ferrand qui deviendra en janvier 2017 une communauté urbaine, à l'instar de la ville de Saint-Etienne. Monsieur le maire décrit la politique de lecture menée sur ce territoire découpé en bassins de lecture. Le bassin sud comprend 1 centrale et 1 annexe, le bassin nord comprend 3 centrales et la réorganisation du bassin centre est à l'agenda. Concernant le projet de la future grande médiathèque centrale, M. Bianchi renouvelle son engagement de voir ce chantier se concrétiser sous son mandat. Le schéma de développement culturel s'est traduit par une évolution tarifaire, et par une augmentation des horaires d'ouverture (meilleure lisibilité, facilité de mémorisation, pertinence par rapport aux usagers). La question d'une ouverture le dimanche est à venir. En conclusion, il insiste sur sa volonté de poursuivre la modernisation du réseau des bibliothèques et de développer la médiation auprès des lecteurs, notamment avec les enfants et mise en place de la carte bibliothèque pour ces derniers. Le schéma de développement culturel doit être le socle à partir duquel les bibliothécaires doivent faire des propositions d'actions innovantes, de mise en place de projets communautaires rassemblant toute la chaîne du livre, de développement de l'offre numérique. La bibliothèque doit être un espace de dialogue et de diversité ancrée dans la cité.

C'est au tour de **Monsieur Ajdari**, directeur général des Médias et des Industries Culturelles au sein du ministère de la Culture et de la Communication de prendre la parole, en lieu et place de madame la ministre Mme Azoulay (nous l'irons pourtant dans la Montagne le lendemain que Mme Azoulay était présente à Clermont-Ferrand le soir même en compagnie de Mr Walls pour une rencontre citoyenne).

Monsieur Ajdari insiste sur le rôle fondamental des collectivités territoriales pour relever le défi de l'innovation sociale, territoriale et technologique et souligne que l'État participera à cet effort, notamment par le biais de la dotation culturelle qui s'est montée à 100 millions d'euros en 2016. Dans son discours, il explique que l'innovation sociale se décline autour de 2 axes : le premier est la prise en compte des demandes des usagers qui passe par l'ouverture des bibliothèques le dimanche et insiste sur le fait que ce dossier sensible est porté et soutenu par madame la ministre. Précision importante sur ce sujet ; l'État accompagnera financièrement tout établissement entamant une démarche d'élargissement des horaires d'ouverture en participant pendant 5 ans aux dépenses de fonctionnement à hauteur maximale de 80% des frais engagés.

Le second axe de réflexion et de travail touche à la manière d'atteindre tous les publics, et cela passe par un élargissement de l'offre proposée et la prise en compte du handicap avec un accès facilité aux livres numériques pour les mal-voyants. Le ministère de la Culture et les collectivités territoriales mènent aussi des actions de partenariat avec par exemple Bibliothèques sans frontière et ses idées box, sans oublier celles menées en direction des jeunes par le biais des contrats territoire lecture qui ont doublé, et l'opération « Partir en livre » (nouvelle appellation de « Lire en short »).

Concernant l'innovation territoriale, M.Ajdari aborde la question de la nouvelle organisation territoriale et souligne, reprenant en cela les chiffres issus du Rapport Général des Bibliothèques, qu'il existe encore de nombreuses zones blanches dans le maillage territorial au niveau des bibliothèques. Ainsi, 17 % des habitants n'ont pas accès aux bibliothèques ! Pour solutionner ce problème, il indique que l'état va tout d'abord réaffirmer son soutien aux bibliothèques départementales avec un concours particulier de la dotation générale mieux mobilisé. Ensuite, une attention particulière est portée aux bibliothèques en milieu rural avec une étude demandée par le ministère sur ces bibliothèques de centre-bourg qui sont des maisons de service au public.

Enfin, le représentant du ministère de la Culture aborde l'innovation technologique et explique que les bibliothèques doivent être des lieux modernes à la croisée de toutes les cultures. L'aide de l'état est passé de 6 à 8 millions d'euros entre 2012 et 2015. Cette innovation technologique se traduit par la constitution de bibliothèques numériques de référence qui sont au nombre de 10 depuis 2010, en sachant que 14 autres sont en attente de labellisation. L'état soutien le développement du prêt numérique en se posant en interface entre éditeurs et bibliothèques afin de négocier et obtenir des accord. Ceci a permis l'augmentation du nombre de prêts de livres numériques en bibliothèques (50 % des titres numériques sont disponibles en prêt en bibliothèque).

« L'innovation n'a de sens qu'au service de l'intérêt général » cf charte de l'UNESCO

C'est au tour de **Xavier Galaup** d'intervenir. Après avoir lancé un message de solidarité envers nos collègues confrontés aux inondations (Nemours, Souppes sur Loing, Gif-sur-Yvette) et après avoir remercié la ville de

Clermont-Ferrand pour son accueil, il dresse un état des lieux du milieu des bibliothèques. Face à une période de bouleversements (baisse parfois drastique des budgets, réforme territoriale, implication et attentes de plus en grande des élus) Xavier Galaup résume en une phrase la problématique à laquelle sont confrontées les bibliothèques : « Faire plus avec moins ». Aussi le thème choisi pour le 62ème congrès, « l'innovation sociale, territoriale, technologique » est, pour reprendre de nouveau les mots du président un « banquet copieux mais complet ». A noter également le salut adressé au mouvement « BiblioDebout », petit frère du mouvement « Nuit debout ». Selon lui, l'innovation en pratique se traduit par l'aménagement des espaces en bibliothèque pensés et conçus pour les usagers mais aussi par l'augmentation des horaires d'ouverture (le plus largement possible). Cette question, abordée dans le rapport de la sénatrice Sylvie Robert, peut se résumer par la phrase « ouvrir mieux, ouvrir plus » pour toucher un public plus large et proposer une offre adaptée aux nouvelles pratiques culturelles des usagers et à la diversité des manières de vivre. Présentation aussi du Salon professionnel et de la tenue de l'assemblée générale qui est un moment important dans la vie de l'association et des bibliothécaires membres. Le congrès c'est l'occasion de prendre du recul sur la vie de nos métiers. Face à tant d'incertitudes il y a toutefois des raisons de positiver, notamment avec la loi Lemaire sur le numérique.

L'intégralité du discours de Xavier Galaup est ici.

Les derniers intervenants sont Monsieur **Fabrice Goyer**, président du groupe **ABF Auvergne** et **Renaud Ayoutz**, vice-président, qui dressent un bref historique sur la tenue des congrès à Clermont-Ferrand et signalent que le dernier date de mai 1968 ! Ils remercient les membres du groupe ABF pour le travail réalisé depuis 2 ans en vue de la mise en place du congrès et rappellent que le groupe comprend 130 adhérents dont 13 collectivités et terminent avec un choix de textes sur les bibliothécaires tirés de la littérature auvergnate : « Les pays » de Marie-Hélène Lafon, « Paradis noir » de Pierre Jourde et enfin « Comment faire disparaître la terre » de Emmanuelle Pireyre.

Sandrine Pouletaud

Nadine Michot